

En un coup d'œil : mesures et actions incluses dans le *Cadre pour l'autisme au Canada* et la *Stratégie pour l'autisme au Canada*

Ce tableau rassemble les mesures et actions du [Cadre pour l'autisme](#) et de la [Stratégie pour l'autisme](#) du gouvernement du Canada afin d'en faciliter la lecture.

Le gouvernement souhaite que le Cadre définisse les principes directeurs de la politique et des programmes nationaux en matière d'autisme, tandis que la Stratégie soutiendra la mise en œuvre du Cadre.

Mesures du Cadre		Actions de la Stratégie
<p>Domaine prioritaire 1 – Dépistage, diagnostic et services</p> <p>Énoncé de vision : « Une ou plusieurs mesures fédérales du cadre ont été prévues pour chaque domaine prioritaire. D'autres mesures sont décrites dans la section "Aller de l'avant" :</p>	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser le pouvoir de convocation du gouvernement du Canada pour améliorer le partage de l'information entre les administrations fédérales, provinciales et territoriales dans des domaines prioritaires clés, y compris les approches visant à améliorer les temps d'attente et à promouvoir un accès équitable aux services de dépistage, de diagnostic et d'autisme.• En collaboration avec les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) favorisera l'élaboration	<ul style="list-style-type: none">• Faciliter l'élaboration et la mise à jour des lignes directrices nationales en matière de dépistage, de diagnostic et de services dans les domaines lacunaires, y compris pour les adolescents et les adultes, tout en tenant compte des possibilités de réorganisation des systèmes afin que les services courants puissent répondre aux besoins des personnes autistes.• Élaborer du matériel d'information et de communication pour soutenir les stratégies en

rapport au Parlement”, qui fournit des mécanismes pour s’assurer que les fonds fédéraux pour les personnes autistes et leurs familles sont utilisés de manière responsable et transparente. Ces mesures sont du ressort du ministre de la Santé et ont été élaborées en vertu des exigences de la Loi. Ces mesures offrent un soutien aux personnes autistes, à leurs familles et aux proches aidants au Canada. »

et la mise à jour de lignes directrices nationales sur le dépistage, le diagnostic et les services. L’ASPC collaborera également pour évaluer les perspectives actuelles et futures des ressources humaines dans les soins de santé et les professions de la santé connexes qui offrent des services relatifs à l’autisme.

- Établir un réseau national sur l’autisme qui aura pour mandat de mettre en place des comités consultatifs composés de représentants des personnes autistes, de leurs défenseurs, de leurs familles et de leurs proches aidants, afin de garantir que leurs expériences vécues éclairent les actions visant à réduire les temps d’attente et l’accès inéquitable au dépistage, au diagnostic et aux services.

matière de ressources humaines aux niveaux provincial, territorial et communautaire. Cela pourrait inclure faciliter l’élaboration de matériel de formation pour les fournisseurs de soins de santé et de services sur l’autisme, ses signes et les ressources disponibles, ainsi que des trousseaux d’outils pour l’embauche et l’adaptation des employés autistes.

- Reconnaître la capacité de la main-d’œuvre comme une priorité stratégique, évaluer les perspectives actuelles et futures des ressources humaines dans les professions de la santé et les professions connexes offrant des services liés à l’autisme, notamment :
- La dynamique du marché du travail en matière de recrutement, de formation, de maintien en poste et de motifs de départ.
- Les considérations intersectionnelles (par exemple, la région et les caractéristiques des fournisseurs de services et des personnes à la recherche de services).
- Les voies et les obstacles à l’embauche de professionnels autistes.

Domaine prioritaire 2 –

Inclusion économique

Énoncé de vision :

« Un Canada où les personnes autistes bénéficient de soutiens financiers adaptés et d’un accès à l’éducation, à l’emploi et au logement tout au long de leur vie. »

- Engager avec le ministre des Finances, le ministre du Revenu national et le ministre de l’Emploi, du Développement de la main-d’œuvre et des Langues officielles, d’appuyer l’identification, l’élaboration et la mise en œuvre des moyens d’améliorer les programmes relevant de la responsabilité de ces ministres, qui peuvent : inclure des mesures fiscales, des avantages sociaux et d’autres programmes gouvernementaux offerts aux personnes autistes au Canada, à leurs familles et à leurs proches aidants.
- Établir un réseau national de l’autisme qui mettra en place des comités consultatifs chargés d’identifier des soutiens financiers supplémentaires pour

- Tirer parti des mesures existantes de la Stratégie nationale sur le logement pour aider à répondre aux priorités en matière d’autisme au Canada, notamment :
- Veiller à ce que le logement soit socialement inclusif et durable grâce à des facteurs tels que : l’accessibilité du logement, l’existence de services de soutien intégrés et la proximité des services, des transports en commun et de l’emploi.
- Répondre aux besoins de logement des Canadiens vulnérables, comme les personnes en situation de handicap (y compris les enfants et les adultes autistes ayant des besoins de soutien complexes).

améliorer les déterminants sociaux de la santé et de déterminer quels outils pourraient fournir un meilleur soutien aux personnes autistes au Canada, à leurs familles et à leurs proches aidants.

- Le réseau aura également pour mandat de soutenir l'échange d'information et la sensibilisation auprès d'organismes axés sur l'autisme, dans le but d'accroître la sensibilisation aux mesures fiscales, aux avantages et à d'autres programmes gouvernementaux qui peuvent être offerts aux personnes autistes, à leurs familles et à leurs proches aidants.
- Engager la ministre de la Diversité, de l'Inclusion et des Personnes en situation de handicap dans le Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap afin de répondre aux priorités des personnes autistes au Canada.

- Promouvoir et partager des solutions en matière de logement dans tout le Canada grâce à des communautés de pratique interdisciplinaires et à un partage ciblé des connaissances.
- Tenir compte des besoins des Canadiens autistes lorsqu'ils envisagent de modifier les mesures fiscales.
- Avancez avec la mise en œuvre de la Stratégie d'accessibilité pour la fonction publique du Canada, qui comprend l'engagement d'embaucher 5 000 employés en situation de handicap dans la fonction publique d'ici 2025.
- Entreprendre des recherches pour mieux comprendre les coûts supplémentaires associés à l'autisme tout au long de la vie, ainsi que l'accessibilité et la réussite des études postsecondaires pour les personnes autistes.
- Sensibiliser aux ressources disponibles pour soutenir les personnes présentant une neurodiversité et leur famille au Régime enregistré d'épargne-invalidité, y compris la Subvention et le Bon canadiens pour l'épargne-invalidité, ainsi qu'à d'autres mesures et avantages fiscaux fédéraux, provinciaux et territoriaux.
- Élaborer du matériel pour promouvoir des lieux de travail qui intègrent les personnes autistes et veiller à ce que les employeurs et les collègues de travail comprennent les besoins et les points forts des travailleurs autistes. Ces mesures pourraient inclure des lignes directrices fondées sur des données probantes à l'intention des ressources humaines et des employeurs; des prix et des incitations à la formation pour les employeurs; ainsi que des recommandations sur les pratiques d'embauche inclusives à long terme.

-
- Soutenir les opportunités de mentorat pour les adultes autistes et les jeunes adultes sur le marché du travail afin de renforcer les compétences et de soutenir le développement de la communauté, l'acquisition et le maintien d'un emploi.
 - Tirer parti des mesures existantes du Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap afin de contribuer à aborder les priorités des personnes autistes et des autres personnes en situation de handicap au Canada, notamment :
 - Mise en œuvre d'une stratégie d'emploi pour les personnes en situation de handicap, qui comprend les objectifs suivants :
 - Aider les individus à trouver et à maintenir de bons emplois, à progresser dans leur carrière ou à devenir entrepreneurs;
 - Soutenir les employeurs dans leur démarche de diversification de leurs effectifs en créant des lieux de travail inclusifs et accessibles au fur et à mesure de leur développement; et
 - Aider les organismes et les personnes qui soutiennent les personnes en situation de handicap dans le domaine de l'emploi.
 - Travailler avec le Conseil des affaires pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (Disability Inclusion Business Council) afin d'améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap sur les lieux de travail canadiens en fournissant des conseils et des recommandations pour soutenir les entreprises dans l'amélioration de l'inclusion des personnes en situation de handicap sur le lieu de travail et en développant un Réseau d'entreprises pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, qui sera indépendant et autonome.
 - Promouvoir la Prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap et encourager

Domaine prioritaire 3 –

Collecte de données, surveillance de la santé publique et recherche

Énoncé de vision :
« Un Canada où la surveillance de la santé publique et la recherche soutiennent l'action visant à améliorer les résultats en matière de santé pour les personnes autistes. »

- Soutenir la surveillance nationale de l'autisme national, y compris l'élaboration de nouvelles données et rapports sur des indicateurs autres que la prévalence (comme les caractéristiques démographiques, la diversité et l'équité, les conditions concomitantes et la santé autochtone) ainsi que sur toutes les juridictions et toutes les tranches d'âge (enfants, jeunes, adultes), dans la mesure du possible.
 - Appuyer la recherche sur l'autisme par l'entremise du portefeuille fédéral de la santé.
 - Établir un réseau de recherche national qui soutiendrait le partage de l'information et la collaboration entre les secteurs et les administrations, permettre une collecte améliorée de données et de promouvoir la recherche sur l'autisme.
 - Engager la ministre de la Diversité, de l'Inclusion et des Personnes en situation de handicap dans le Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap afin de répondre aux priorités des personnes autistes au Canada.
- les personnes susceptibles d'y avoir droit à en faire la demande.
- Faire progresser des lignes directrices pour les chercheurs sur les approches de recherche inclusives et participatives qui comprennent la mobilisation respectueuse, l'inclusion directe et volontaire, l'accessibilité et les mesures d'adaptation, les approches personnalisées, les options flexibles, et la savoir-être empreints d'attention et de réceptivité.
 - Établir un réseau de recherche national, pour soutenir le partage de renseignements et la collaboration entre les secteurs et les juridictions, permettre une meilleure collecte de données et promouvoir la recherche sur l'autisme.
 - Soutenir la recherche interdisciplinaire, le développement des capacités et la mobilisation des connaissances pour approfondir notre compréhension de l'autisme tout au long de la vie et soutenir l'élaboration de nouveaux outils de dépistage et de diagnostic, de normes de soins et de soutiens fondés sur des données probantes pour répondre aux besoins des personnes autistes de tous âges et de toutes les étapes de la vie.
 - Soutenir les activités de surveillance de la santé publique sur l'autisme de l'ASPC, y compris l'élaboration de nouvelles données et rapports sur des indicateurs autres que la prévalence (comme les caractéristiques démographiques, la diversité et l'équité, les conditions concomitantes et la santé autochtone), ainsi que toutes les juridictions et toutes les tranches d'âge (enfants, jeunes, adultes), dans la mesure du possible.
 - Tirer parti des mesures existantes du Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de

handicap afin d'aider à répondre aux priorités en matière d'autisme au Canada, notamment en comblant les lacunes dans les données sur le handicap (y compris l'autisme) en élaborant une Stratégie d'amélioration des données sur le handicap, en collaboration avec la communauté des personnes en situation de handicap.

Domaine prioritaire 4 –

Sensibilisation, compréhension et acceptation du public

Énoncé de vision :
« Un Canada où tous les besoins des personnes autistes sont satisfaits dans un environnement où elles se sentent en sécurité et acceptées, y compris lorsqu'elles ont accès à des services et à du soutien. »

- Lancer une campagne nationale de connaissances, de compréhension et d'acceptation de l'autisme. La campagne se concentrera sur des secteurs clés, notamment les soins de santé, l'éducation, l'emploi, les services communautaires et la sécurité publique, tout en tenant compte de l'intersectionnalité et de l'autisme dans tous les domaines, afin de favoriser l'inclusion dans tous les aspects de la société canadienne.
 - En mettant l'accent sur l'information des personnes autistes et de leurs proches aidants, elle fournira et diffusera des renseignements sur l'autisme par le biais de la page web et des communications du gouvernement du Canada, notamment à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme et du Mois de la sensibilisation à l'autisme au Canada.
 - Engager la ministre de la Diversité, de l'Inclusion et des Personnes en situation de handicap dans le Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap afin de répondre aux priorités des personnes autistes au Canada.
- Faciliter la promotion de programmes d'éducation et de formation pour combattre les stéréotypes négatifs et accroître la sensibilisation, la compréhension et l'acceptation de l'autisme par le public.
 - Soutenir le lancement d'une campagne nationale sur la connaissance, la compréhension et l'acceptation de l'autisme, en tenant compte de l'intersectionnalité et en favorisant l'inclusivité.
 - Tirer parti des mesures existantes du Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap afin d'aider à répondre aux priorités en matière d'autisme au Canada, notamment :
 - Améliorer l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les communautés et les milieux de travail grâce à des projets de rénovation, de construction et de modernisation dans le cadre du Fonds pour l'accessibilité (FA), qui vise à rendre les places plus accessibles.
 - Réunir des partenaires fédéraux, des partenaires autochtones, des entités réglementées, le secteur privé, le milieu universitaire, la communauté des personnes en situation de handicap et les partenaires provinciaux et territoriaux lors d'événements qui favorisent l'inclusion, tels que le Congrès canadien sur l'inclusion des personnes en situation de handicap.
-

Domaine prioritaire 5 –

Outils et ressources

Énoncé de vision :

« Un Canada où des outils et des ressources accessibles et fondés sur des données probantes sont disponibles pour soutenir les personnes autistes au Canada, leurs familles, leurs représentants et leurs proches aidants, tout au long de leur vie. »

- Fournir un accès à des informations actualisées sur la page Web du gouvernement du Canada avec des ressources durables, accessibles et adaptées à la culture, en mettant l'accent sur la fourniture de renseignements aux personnes autistes et à leurs proches aidants.
 - Collaborer avec les provinces et les territoires pour renforcer la communication d'information factuelle sur l'autisme, y compris des traitements efficaces et des traitements inefficaces ou nocifs, afin d'assurer l'uniformité de l'information dans l'ensemble du Canada.
 - Appuyer les plateformes en ligne grâce à des renseignements fondés sur des données probantes concernant l'autisme afin de soutenir les personnes autistes, leur famille et leurs proches aidants.
 - Supporter les mises à jour régulières des lignes directrices pour la pratique clinique afin de garantir l'intégration des données les plus récentes issues de la recherche en vue d'améliorer les soins aux personnes autistes.
 - Établir un réseau national de l'autisme qui aura pour mandat de mettre en place des comités consultatifs avec la représentation des personnes autistes, de leurs défenseurs, de leurs familles et de leurs proches aidants afin de fournir une expérience et une expertise sur les ressources et les outils supplémentaires nécessaires, du point de vue des déterminants sociaux de la santé, pour fournir un
- Financer les organisations autochtones dans le cadre de leur participation à la stratégie auprès des personnes autistes au Canada.
 - Fait participer les personnes autistes ou leurs représentants à la mise en œuvre, au suivi et à la mise à jour de la stratégie.
- Élaborer de nouveaux outils et ressources dans les domaines où il y a des lacunes
 - Traduire les outils et ressources existants dans d'autres langues et encourager les autres organisations à s'assurer que les outils et ressources qu'elles élaborent sont accessibles aux différents besoins des personnes en situation de handicap (c.-à-d. pour les personnes malentendantes, malvoyantes ou ayant des troubles cognitifs).
 - Mobiliser les données de recherche avec les groupes clés.
 - Améliorer l'accès aux services de navigation pour obtenir des informations et des ressources actuelles fondées sur des données probantes.
 - Travailler avec les provinces et les territoires pour identifier les possibilités de fournir des conseils aux professionnels des services qui travaillent en étroite collaboration avec les personnes autistes (par exemple, les professionnels de la santé, les premiers parties prenantes, etc.).
 - Soutenir l'intégration des ressources en ligne.
 - Assurer de fournir des ressources durables, accessibles et culturellement pertinentes, disponibles en ligne et ailleurs, sur les meilleures informations factuelles disponibles pour soutenir les personnes autistes, leurs familles et leurs proches aidants, y compris des informations sur les soutiens et services, par le biais de plateformes telles qu'AIDE Canada.

meilleur soutien aux personnes autistes au Canada,
à leurs familles et à leurs proches aidants.



Autism
Alliance of Canada

Alliance canadienne de
l'autisme

Learn more about the Alliance

www.autismalliance.ca

Become a member

www.autismalliance.ca/membership

E-mail us

info@autismalliance.ca

Follow us on LinkedIn, Twitter, and Facebook

@AllianceAutism

